

Mise au point suite au reportage de Céline Destève et Cédric Fouré diffusé par France 2 (Envoyé Spécial) le 10 janvier 2008

La présentation du reportage donnait le ton et présageait du pire,

L'huile d'argan ... la nouvelle star des spas. ...la nouvelle coqueluche des grands chefs ... à 140 euros le litre....

... produit artisanal, rare, fabriqué uniquement par les villageoises berbères au Maroc. Une forme de commerce équitable ...: des coopératives redistribuent les bénéfices à toutes les ouvrières.

L'huile d'argan intéresse ... les plus grandes marques de cosmétiques. ... un atout commercial,....

A qui profite ce succès ? Nous avons ... découvert de petites et de grosses arnaques.

Suite à la projection, les réactions de certains téléspectateurs ont été éloquentes : dans leur esprit l'huile d'argan est associée à des petites et grandes arnaques, aux pratiques commerciales douteuses, à l'exploitation des femmes berbères.

La réalité de la filière argan peut-être schématisée de la manière suivante :

- depuis des temps mémoriaux, les femmes berbères extraient l'huile des fruits de l'arganier selon des méthodes ancestrales. Cette huile est consommée sur place ou bien vendue au bord des routes marocaines.
- Depuis une dizaine d'années, notamment sous l'impulsion du professeur Zabida Charrouf, des villageoises se sont réunies en « coopératives » : elles ramassent les fruits, les transforment en huiles alimentaires font fabriquer des produits cosmétiques qu'elles vendent au Maroc et qu'elles exportent. C'est « une forme de commerce équitable ».
- Tous les villages n'ont pas créé une coopérative. De leur village reculé dans la montagne, les femmes vendent « colporteurs » leurs amandons qui sont proposés sur les souks à des professionnels. Le prix de référence est fixé en fonction de l'offre et de la demande.

Des milliers de femmes vivent de la production des fruits de l'arganier et de l'extraction des amandons.

Les acheteurs sont les coopératives (quand la production villageoise est insuffisante), les entreprises marocaines de transformation (huileries) et, depuis quelques mois, les grandes entreprises d'huile étrangères qui installent des usines pour produire huile d'argan à destination des groupes internationaux.

L'un des acteurs est le groupe Absim, société franco-marocaine indépendante et privée qui achète des amandons préparés par des entreprises locales de collecte et de sélection, qui produit les huiles et qui les vend à des distributeurs et à des laboratoires cosmétiques et depuis sous les marques Argana et Argaderm.

L'émission passe sous silence l'enjeu vital pour toute la région du Sud Ouest marocain (le Souss). La plupart des marocains installés en France depuis les années 1950 sont originaires de cette région est difficile à vivre.. Aujourd'hui, toute la contrée est menacée

de désertification, c'est-à-dire de disparition. Les sécheresses se succèdent, les nappes phréatiques se vident, les récoltes traditionnelles périssent. L'un des atouts pour ralentir l'avancée du désert est l'arganier. Car cet arbre est seul capable de se dresser contre l'envahissement du sable du Sahara.

Là est le véritable message d'espoir de cette huile rare et unique. Depuis une dizaine d'années, par le travail acharné des pionniers, des coopératives, des entreprises privées, des fonctionnaires et des cadres politiques, par le soutien actif du Roi (la Fondation Mohamed VI pour l'arganier) et des instances internationales, l'huile d'argan est passé du stade d'aliment familial à une huile de qualité répondant aux normes édictées par la Communauté Européenne et par l'administration américaine. Les hommes et les femmes ont compris l'intérêt économique de développer sa production et sa commercialisation. Ils comprennent que l'arbre mérite mieux que de servir de pâture aux chèvres. Ceci a exigé un effort colossal d'adaptation aux moyens modernes de production et de commercialisation. Absim participe activement pour mettre en place une filière argan digne de ce nom.

Il est vrai que la tentation est grande pour quelques personnes peu scrupuleuses. Cela est vrai de toutes les filières agricoles. Il aurait été précieux de préciser comment reconnaître une huile de qualité d'un produit frelaté. Il suffit de vérifier le label AB BIO sur la bouteille. Car, tous les producteurs sérieux d'huile d'argan respectent les normes de la production agricole biologique. Les deux principaux organismes certificateurs (Qualité France ou Ecocert) sont des entreprises françaises agréées par les instances étatiques.

La réputation de l'huile d'argan à travers le monde est un espoir pour toute la population du Souss. Les femmes contribuent aux recettes du foyer. Une activité économique locale se développe et irrigue toutes les strates de la société de la région du Souss, encourageant les villageois à résister à la tentation de l'émigration et à rester dans leur village.

Toute l'équipe Absim, français, marocains, actionnaires, salariés, fournisseurs et clients est fière de contribuer au développement d'une région tout entière.